



OL-CS 16/01/2017

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10/01/2017

Convoqué à 18h à la Veyrière à Veyrier-du-Lac ,

Présents : Olivier Labasse, Claude Saulgeot, Jacques Lelarge, Catherine Oliver, Jean Claude Secchi, Georges Davignon, Mireille Kishazy, Michel Meyer,

Excusés ayant donné leur pouvoir: Laurent Billet, Michel Bodoy,

Adhérents invités : Jacques Herrgott (pour PLU), Francis Decodts (sur sa proposition) ; **autres présents** : Joëlle et Gilbert Sussmann,

Nota : Ce compte-rendu est rédigé selon l'ordre du jour établi par Olivier Labasse mail du 03/01/2017

1) Approbation du PV du CA du 06/12/2016.

Aucune remarque n'étant proposée, le PV est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, Il est mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.org, rubrique « assemblées générales et CA »

2) Voie verte.

Olivier Labasse fait part de sa rencontre le matin même avec M.Duvernay (Vice-Président du Conseil Départemental) à l'occasion d'une réunion « Grenelle Annecy » avec Pierre Lambert, nouveau Préfet d'Annecy. M. Duvernay lui confirma son accord pour la réunion tripartite entre le CD, la Mairie et BVV pour améliorer les travaux actuels, le plan de circulation, les travaux futurs de la portion Veyrier-Menthon, et l'examen de la traversée du centre village. Quelques nouveaux signataires se sont exprimés en raison des désagréments des déviations de circulation qui ont débuté le 28 novembre, bien que seule reste disponible la pétition téléchargeable sur le site de BVV. Au global des 2 pétitions, nous totalisons 586 opposants (à date) ce que le Président de BVV a annoncé au Vice-président du CD 74. Reste à fixer la date de la réunion tripartite avec le Maire (elle a, depuis, confirmé s'en occuper à Olivier à l'issue de la cérémonie des vœux- ndlr)

3) Urbanisme

- « *Immeuble de Morat* » : Jean Claude signale que la question du non-respect des prospects en amont reste une supposition, tant que l'isolation n'est pas posée (intérieur ou extérieur) ; il faudra attendre l'achèvement des travaux pour se prononcer.

- « *Grange du Péril* » : la transformation actuelle d'une grange au-dessus d'Ombremont, en terrain inconstructible (PPRN /reconstruction conditionnelle + zone inconstructible / pluie torrentielle) a attiré de nombreuses questions sur sa légalité (voir PV du précédent CA) ; l'absence d'affichage et le changement éventuel de destination interpellent... A une demande de renseignement d'un voisin à la Mairie, il lui a été répondu que le PC était global ; pour autant l'affichage de l'époque du PC (074 299 14 X 008 du 29/10/14) ne l'évoquait pas : « Bénéficiaire SCI Ombremont, Nature des travaux : Toiture, Menuiseries extérieures, Garages, Piscine » (photo disponible).

- « *garage ROY* » : des bruits courent qu'un super marché U avec parking et station d'essence s'installerait et qu'une extension de parking sur des propriétés voisines serait projetée par le CD 74, ou pour la Fondation Mérieux ? (située de l'autre côté du CD 909). Les conséquences n'en seraient pas neutres : accroissement du flux de voitures, impact sur les paysages et le voisinage, devenir du Petit Casino dont une partie de la clientèle du centre bourg vient à pied...À documenter et suivre.

- « *Prospective urbanistique - Veyrier 2020* ». Il est proposé d'actualiser les différents documents des groupes de travail diffusés en 2014 et 2015 dont le préambule posait la question de base pour l'étude du PLU « Quel village souhaitons-nous habiter en 2020 ? ».

4) PLU

- *Observations suite à la réunion de présentation du 14/12/2016*. Jacques Herrgott, qui accompagne le Président et le Vice-Président de BVV (personne publique associée et assimilée) aux réunions du PLU a représenté BVV au conseil municipal du 14/12/2016 au cours duquel fut voté l'arrêt du projet de PLU. Après les remerciements d'usage pour les travaux réalisés, J.H. rappela, en l'absence du Président indisponible, l'étonnement de BVV d'avoir été mis à l'écart après les réunions du PADD, dont la 2^{ème} en juin s'est déroulée avec la présentation du projet « qualitatif » par les cabinets prestataires sans dialogue constructif ...Suite à

nos travaux de 2014-15, communiqués à la Mairie et, à sa demande, au cabinet d'architecture, nous aurions apprécié d'être consultés pour l'établissement du règlement. Comme Jacques l'a fait remarquer, cela aurait évité la confusion entre « toit plat » et « toit terrasse » (toit plat ne veut rien dire en soi : tous les toits sont plats sauf ceux des tourelles ou le toit de l'école); le « non altius tollendi » appliqué sans discernement peut se trouver en conflit avec d'autres dispositions comme nous l'avions montré pour la villa C. au Crêt des vignes (arasement de la pente collinaire, 14m de hauteur de béton vus du lac) ou à l'écrasement/étalement des villas...Le choix des mots: « rambarde » vs « garde-corps » ...

Jacques confirme que les documents du PLU devaient nous être envoyés pour examen durant 3 mois : à ce jour rien ne nous est parvenu. Aussi une lettre de relance à la mairie est décidée car le dépliant envoyé par la mairie en novembre dernier à certains Veyrolains est jugé très insuffisant pour étudier le projet de PLU. (Dans l'intervalle Olivier Labasse en a refait la demande à Mme le Maire à l'issue de la cérémonie des vœux : elle s'est engagée à lui envoyer le dossier dès qu'il sera prêt).

- *Intervention de Francis Decotds* qui propose à BVV de créer un groupe de travail avec pour objectif de faire participer les veyrolains à une « démocratie locale » et de leur permettre de s'exprimer sur le cadre de vie au quotidien. Pour ce faire F.D. propose de faire une réunion publique ouverte organisée par BVV, sans participation de la Mairie, avec pour thèmes principaux : le PLU, la voie verte, les transports, etc...et souhaite que cette réunion se fasse en mars, distinctement de l'AG. Le Président interroge sur le risque de duplication avec les travaux en cours (sur les mêmes sujets) et de confusion avec l'AGO dont la date a été programmée au 28 Mars, avec, comme depuis son premier mandat, une partie statutaire avec les adhérents et une réunion publique d'information et d'échanges. Pour autant un groupe d'expression des besoins (collectifs) des habitants, de recueil de leurs questions et suggestions pourrait enrichir les travaux de BVV et son plan de travail 2017-18 ; les administrateurs proposent à Francis de piloter cette initiative et d'en préciser, le cas échéant, les contours, secondé par Olivier, Jacques H, Joëlle S, Jacques L, Claude S.

- *transports en commun*. Claude a rappelé la réserve de la Mairie lors de l'accord sur le SCoT. Nous pourrons aussi rappeler avec l'intégration de Veyrier dans le Grand Annecy (ex-C2A élargie) les résultats de l'enquête BVV auprès des habitants en 2015 favorables, pour 96% des répondants, au développement des transports collectifs (voir le journal municipal « Vivre à Veyrier » juin 2016).

5) Points sur cotisations 2016

102 adhérents ont renouvelé, à date, leur cotisation 2016 (la 103^{ème} a été reçue depuis par Claude. Ndlr) ; 3 à 4 adhérents 2015 seront recontactés par Jean Claude qui en tient la comptabilité. La campagne 2017 est ouverte (tarification identique à celle de 2016, votée lors de l'AG de 2016) : 4 adhérents ont déjà renouvelé.

6) Préparation Assemblée Générale du 28 mars 2017

On n'oubliera pas les 30 ans de BVV ! Olivier, Claude et Jean Claude prépareront les rapports statutaires de la première partie. Faute de temps, la réflexion sur le contenu de la partie « publique » est reportée. Le calendrier des réunions mensuelles est établi et joint au présent compte-rendu.

7) Informations sur associations et initiatives amies du Bassin du lac

Olivier, qui sort d'un Copil « Grenelle », fait part de sa réunion du matin avec le Préfet Pierre Lambert, très attentif aux suggestions du collectif (transports collectifs, pollution, sauvegarde du Lac) des 15 associations dont BVV et ALAE. Il lui a fait part des dérapages voie-verte. Un point est fait sur l'actualité judiciaire à propos du CESC (ALAE, AT 74, FRAPNA et collectif presqu'île Albigny)

8) questions diverses :

-Le MAG : le nouveau magazine municipal a changé de nom (identique à celui du supplément du DL), tout en gardant la numérotation chronologique (n°83), et de format. BVV n'a pas proposé d'article. Claude et Joëlle souhaitent demander un droit de réponse à l'article de Georges Blondiaux sur le chemin de Beauregard. Olivier en fera de même pour l'article du même Georges à propos de la voie verte qui mériterait quelques compléments pour une vraie information. Le CA demande de communiquer à la Mairie son souhait de prévoir une rubrique « courrier du lecteur » dans le MAG.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 07 février 2017 (ouvert à tous nos adhérents)